

Shanti ou la paix intérieure retrouvée

Autor(en): **Züllig, Nicole**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **97 (1988)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SANTÉ

San Francisco: coup d'œil sur le projet Shanti

Shanti ou la paix intérieure retrouvée

Le projet Shanti est une organisation d'entraide bénévole fondée à San Francisco, qui offre ses services aux personnes souffrant du Sida comme à leur entourage. Lors de sa création en 1974, Shanti a été conçu comme un projet dont le but était de prendre en charge les problèmes psychosociaux des malades incurables. A partir de 1982, Shanti réorienta ses activités, lorsque le Sida prit des allures d'épidémie et commença à s'occuper principalement des malades du Sida, toujours plus nombreux. Les collaborateurs s'occupent de leurs patients aussi bien à leur domicile, que dans les résidences pour malades du Sida ou encore à l'hôpital.

Nicole Züllig

Shanti comprend six programmes différents qui ont prouvé leur efficacité depuis de nombreuses années.

1. Assistance psychique: conseils, soins et accompagnement des séropositifs, des malades du Sida, ainsi que de leurs amis et entourage.

2. Service d'aide pratique: aide aux approvisionnements et aux tâches domestiques.

3. Programme d'information et de conférences: un service assuré en Suisse par «Aide suisse contre le Sida» et les organisations similaires.

4. Programme d'aide personnelle ou communautaire: pour les malades du Sida, leur famille, amis, compagnons et survivants.

5. Programme de loisirs pour les malades.

6. Programme de logement: il propose aux malades un hébergement de longue durée et à prix modiques. Les malades sont accompagnés par un groupe interdisciplinaire pour les conseiller, les entourer et leur prodiguer des soins.

Systemes de santé différents, besoins différents

En Suisse, il ne peut être question d'envisager une réplique de ce projet, car il existe ici, contrairement aux Etats-Unis, un système social de santé. Les dépenses du Shanti se montent pour 1984/85 à 1,7 millions de dollars. La ville de San Francisco et les donateurs privés constituent la source

majeure des fonds versés. En outre, une importante partie du travail est effectuée bénévolement. La valeur de ce travail bénévole se monte à 0,38 millions de dollars pour 1984/85. Aux Etats-Unis, beaucoup de personnes n'ont pas d'assurance-maladie. C'est pourquoi, de nombreux patients désirent quitter l'hôpital aussi vite que possible. s'il n'existait pas dans ce pays de système d'accompagnement bénévole, les malades du Sida seraient livrés à eux-mêmes et ne recevraient que peu d'aide, voire aucune.

C'est précisément un groupe d'entraide pour les patients dépourvus de caisse maladie qui a mis sur pied le projet Shanti.

En Suisse, la structure de notre système de santé est telle qu'elle n'oblige pas un malade à abrégier son séjour à l'hôpital pour des raisons financières ou à le réduire au minimum. Shanti Suisse ne devrait pas être créé pour aider des patients confrontés à une situation financière difficile. Il s'agirait plutôt de combler une absence de structures psychologiques et relationnelles. C'est pourquoi, il faudrait adopter sans réserves les programmes suivants:

- Une bonne préparation pour les bénévoles: on attache beaucoup d'importance à développer la structure intérieure et à combler les besoins émotionnels. A cela s'ajoutent des

réflexions sur l'angoisse que la mort provoque, sur le chagrin qu'elle engendre et auquel on ne s'est pas préparé personnellement, comme sur le dépassement des tabous et préjugés envers l'homosexualité, les toxicomanes, la prostitution et la promiscuité. La qualité de cette formation et son contrôle (accompagnement par des professionnels) attirent beaucoup de volontaires. Shanti ne connaît aucun problème de recrutement, on opère même une stricte sélection des collaborateurs.

- Supervision continue et soutien par des psychothérapeutes professionnels, pour assister le processus émotionnel des aides bénévoles durant leur travail de soins, d'accompagnement et de conseils.

- Collaboration interdisciplinaire entre les médecins, psychothérapeutes, psychiatres, religieux, travailleurs sociaux, spécialistes des toxicomanies, aides-soignantes, auxiliaires extra-hospitalières, bénévoles, etc.

Moments inoubliables

J'ai travaillé pendant un an à Shanti en tant que conseillère bénévole. Comme doctorante frais émoulue dans le domaine de la thérapie des familles, j'étais persuadée de pouvoir apporter une certaine contribution. Cependant tout me manqua. Je ne suis pas arrivée loin avec mes bonnes idées, théories et techniques en psychothérapie. Je fut soumise à un véritable processus de transformation. Je ne pus trouver l'accès vers ceux qui sont atteints de la maladie qu'au travers de l'expérience de mon propre désarroi et de mes profondes incertitudes existentielles, de ma peur vis-à-vis de la mort et de la contagion, de mon désespoir, de mon impuissance comme de mon chagrin.

Environ 98% des collaborateurs du Shanti sont des homosexuels, ce qui a repré-

senté pour moi une expérience intéressante. J'ai senti cette situation comme un défi, qui me donnait la chance de détruire mes préjugés et tabous envers l'homosexualité, la toxicomanie et la promiscuité.

Je fut initiée à ma tâche de conseillère en compagnie de 100 autres personnes. Parmi eux se trouvaient 10 malades du Sida et de nombreux séropositifs, mais j'ignorais qui était atteint de quoi. Au départ je mobilisai en moi des réflexes de peur et de défense. Cependant dès que je pris conscience de mon propre désarroi et de mes sentiments de tristesse, je réussis à surmonter cette peur et je me sentis devenir très solidaire des autres. J'ai même vécu au milieu d'eux une cordialité et une intimité inoubliables.

D'un autre côté, il me fut douloureux de voir que mes amis et mes connaissances se mettaient à m'éviter lorsqu'ils apprenaient que je m'occupais de malades atteints du Sida. On me traita comme si j'étais moi-même atteinte du Sida. Cette expérience a suscité en moi d'autant plus de compassion et d'amitié envers ceux qui souffrent de ce mal.

Mon premier client – chez Shanti, on utilise le mot de «client» et non celui de patient, parce qu'il ne doit pas y avoir de disparité hiérarchique entre soignant et soigné – a fait appel à tout mon être, car il était déjà à l'hôpital dans un stade avancé de la maladie. Je m'occupai de lui, de sa famille d'origine comme de sa famille alternative. Je pus me consacrer entièrement à ma tâche grâce à l'excellent soutien et contrôle du Shanti. En fin de compte, cette expérience m'a permis d'en apprendre beaucoup sur moi-même plus que tout au long de ma formation en psychologie. □



Une bénévole d'«Aide suisse contre le SIDA», spécialisée dans l'accompagnement de patients, témoigne

Savoir travailler en équipe

J'ai commencé, il y a trois ans, de collaborer comme bénévole à la section bernoise d'«Aide suisse contre le Sida». Auparavant je n'avais abordé le thème du Sida que de façon théorique. Nous essayons d'apporter une aide pratique par nos conseils et soins aux organisations sociales existantes.

Les besoins des malades du Sida sont très différents. L'évolution du mal varie d'un malade à l'autre. Elle ne se laisse pas appréhender dans un schéma bien défini. Outre le fait de souffrir d'une maladie incurable, le malade est aux prises avec les préjugés de la société. C'est pourquoi, le patient a besoin, plus que pour les autres maladies, d'un accompagnement et de soins individuels et personnalisés.

Il y a deux ans, je reçus une lettre d'un couple d'homosexuels. J'avais fait la connaissance des deux hommes lors d'une soirée d'information de ASSIDA. Comme ils m'invitaient chez eux, je m'y rendis quelques jours plus tard. Le matin même, P. avait quitté l'hôpital, après qu'on lui ait diagnostiqué le Sida. Ils avaient besoin de quelqu'un avec qui parler, pour les aider dans les tâches ménagères – simplement quelqu'un pour organiser leur vie quotidienne. Vu leur nouvelle situation, K. voulait être sûr que quelqu'un serait auprès de P. quand lui-même aurait été occupé professionnellement.

Nous avons commencé à nous organiser. Après le travail, je me rendais chez eux, je faisais les achats, la cuisine et parfois la lessive. Deux autres membres de ASSIDA se joignirent à moi. P. et K. commencèrent à parler à leurs amis. Par le dialogue, les fausses représentations, peurs et insécurités purent être réduites à néant. Nous apprîmes tous ensemble et par chacun à vivre avec le Sida et à le tromper.

Au début, P. se porta relativement bien. Il était certes faible et ne pouvait pas rester seul très longtemps, mais cela allait. Il avait de la peine souvent à supporter cette faiblesse croissante. Ensuite, les infections et les états fébriles se succédèrent. Par moment, tout le rendait dépressif. La douche quotidienne devenait très pénible. Il devait journellement se pomader tout le corps, parce que sa peau était très sèche et squameuse. Ensuite on dut toujours lui rappeler de prendre ses médicaments pour traiter les infections qui réapparaissaient de plus en plus fréquemment. Des nausées et des problèmes de constipation vinrent en plus.

La situation peut changer pour les malades du Sida du jour au lendemain, de sorte qu'on ne peut pas suivre une ligne de soins fixée. Nous devons simplement être attentifs. Il me semble important que le travail soit organisé au départ en groupe, que le patient soit au centre de notre réflexion et que les amis, la famille, les infirmières de la santé publique et les médecins y soient associés. Il est également important pour un soignant de connaître ses possibilités et ses propres limites, afin que cela ne devienne pas du surmenage. Il faut que le soignant se cherche quelqu'un, ouvert et sincère, avec lequel on puisse parler de ses propres angoisses et incertitudes. Dans ses conditions, une relation basée sur la confiance et libre de tous jugements de valeur peut s'établir entre patient et soignant.

En amour,
attentif = préservatif!

Campagne
de prévention
de l'AIDE SUISSE
CONTRE LE SIDA,
en collaboration
avec l'Office Fédérale
de la Santé Publique.

**STOP
SIDA**

AIDE SUISSE CONTRE
LE SIDA, Gerechtigkeits-
gasse 14, 8002 Zurich
Tél. 01-201 70 33

Office Fédéral
de la Santé Publique,
Bollwerk 27,
3001 Berne

ACTIO

N° 5 Mai 1988 97^e année

Rédaction
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
N° de compte de chèques 30-877
Téléphone 031 667 111
Télex 911 102

Rédactrice responsable:
Nelly Haldi

Coordination rédactionnelle
édition italienne:
Sylva Nova

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Zuchwilerstrasse 21, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646, Téléfax 065 247 335

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370, téléfax 01 242 34 89
Responsable des annonces:
Kurt Glarner
Téléphone 054 41 19 69
Cantons de Vaud, Valais et Genève:
Presse Publicité SA
5, avenue Krieg
Case postale 258
CH-1211 Genève 17
Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.-
Etranger Fr. 38.-
Prix au numéro Fr. 4.-
Paraît huit fois par an,
avec quatre numéros doubles
février/mars, juin/juillet, août/
septembre et novembre/décembre